



Déclaration de l'Unsa Éducation

CDEN du 18 février 2013

La loi d'orientation et de programmation pour l'école présentée le 23 janvier 2013 en conseil des ministres représente pour l'Unsa Éducation une avancée significative et positive.

Cette loi comporte une partie programmation qui engage les moyens pour les 5 ans à venir. C'est une excellente nouvelle. Un engagement de l'état dans la durée !

L'Unsa Éducation a approuvé ce projet au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 14 décembre 2012 et a réaffirmé sa volonté de participer activement à cette dynamique engagée. Plus que la loi, nous jugeons aujourd'hui l'esprit de la loi. Nous savons qu'on ne changera pas les mentalités et les habitudes ni par un claquement de doigts, ni par une mesure administrative.

Les deux leviers pédagogiques actionnés pour transformer notre école, la rendre plus juste et en faire un lieu de réussite, d'épanouissement et d'émancipation sont essentiels et se retrouvent en bonne place dans la proposition de loi.

- Acquisition d'un socle commun de connaissance
- Remise en place de la formation des enseignants avec la création des ESPE

L'Unsa Éducation approuve le choix d'engager la refondation de l'école en investissant sur la formation initiale et la priorité donnée au premier degré.

Le projet de relance de la scolarisation des 2-3 ans et le projet de mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » décliné dans les documents préparatoires, à ce CDEN sera soutenu par l'Unsa Éducation

Malheureusement, la dotation académique 2013 que le Tarn affiche : 0 pour 73 élèves de plus à la prochaine rentrée et le tumulte créé par la mise en place de la semaine à 4 jours et demi masquent les points positifs que je viens d'énoncer.

La répartition de la dotation académique des 109 postes reste incompréhensible et les conséquences négatives sur les départements ruraux nous interrogent.

Quelles sont les intentions réelles du recteur ?

Quant à la semaine des 4 jours et demi, le retard dans le pilotage et la confusion engendrée par l'absence d'informations claires en direction des écoles risquent de produire des conflits inutiles entre les élus des collectivités et les équipes pédagogiques.

Alors puisque nous sommes des pédagogues, il nous appartient chacun à notre place de lever les doutes, d'explicitier les incompréhensions et de participer à un nouveau dialogue social indispensable et prochainement inscrit dans la constitution.

Pour en revenir à la prochaine carte scolaire qui nous occupe aujourd'hui, avec une dotation à 0, l'exercice reste très difficile, chaque ouverture nécessite une fermeture.

L'Unsa Éducation sera fidèle à ses principes d'équité et de justice dans le débat que nous aurons ce jour.